



5 Rue des Myosotis 64000 PAU
SIRET 533 126 595 00016 - R.N.A. W643004980

Président : Olivier JÉGOUZO

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 01 JUIN 2024

Le 1er juin 2024, à 18 heures, s'est tenue l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Domaine des Jonquières et des Lilas sur la place de la rue des Bleuets à PAU.

Avec cinquante huit membres présents, le quorum est atteint et l'Assemblée Générale délibère valablement. Olivier JÉGOUZO préside la séance.

L'Association compte soixante neuf adhérents et continue à accueillir de nouveaux venus auxquels le Président souhaite la bienvenue.

Rapport d'activité et financier :

Si l'année 2023 avait été la cause de présence de rats dans nos lotissements nous n'avons pas eu d'autre demande depuis l'intervention du service hygiène et santé de la ville de PAU courant juillet 2023.

Depuis l'automne 2023, nous subissons la présence de sangliers et les dégâts qui en découlent dans les alentours de nos habitations. Une demande a été faite auprès du service Alerte Voirie de la ville de PAU pour intervention.

Dégradation de la voirie :

Une reconnaissance des dégradations des chaussées de nos lotissement a été réalisée ce début d'année et envoyée au service voirie de la ville pour réaliser les travaux,

Un premier passage a été réalisé et le traitement définitif aura lieu à l'hiver.

Compte rendu financier :

Au 31/12/2022, le solde du compte était de 321,80 €

Au 31/12/2023, le solde du compte était de 257,11 €

Dépenses :

- Depuis mars 2023, nous avons un prélèvement mensuel de 1,50 € abonnement banque à distance soit pour l'année	15,00 €
- Assurance GMF	45,50 €
- Logiciel AMEN	70,68 €
- Location tables et chaises Paroisse St Jean	50,00 €
- Envoie chèque	1,22 €
- Photocopies	33,00 €
- Frais de repas	905,07 €
- Glaçons	57,00 €

Recettes :

- Cotisations et repas	1 112,00 €
------------------------	------------

Solde du compte au 31/12/2023: 257,11 €

Le nombre d'adhérents en 2023 était de 82

Le nombre d'adhérents en 2024 est de 69

Avant de clore le rapport d'activité et de passer au vote des résolutions de l'Assemblée Générale, le Président remercie l'ensemble des Administrateurs pour leur dévouement et leur engagement.

Modification des statuts :

Actuellement, l'adresse de l'association, se trouve au 5 rue des Myosotis à PAU. Désormais, elle migrera au 24 rue des Bleuets.

Deuxième changement : la cotisation de l'Association qui était de 5,00 € par adhérent depuis sa création passe à 7,00 €.

Vote des résolutions à main levée :

1ère résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité financier du conseil d'Administration, approuve ce rapport ainsi que le budget de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Elle donne quitus sans réserves au Président du conseil d'Administration pour sa gestion.

Résolution adoptée à l'unanimité

2ème résolution

L'Assemblée générale décide de remplacer le montant de l'adhésion à l'Association de 5,00 € à 7,00 € annuelle, pour subvenir aux frais du fonctionnement de l'Association.

Résolution adoptée à l'unanimité

3ème résolution

L'Assemblée générale accepte le changement d'adresse de l'Association du 5 rue des Myosotis vers le 24 rue des Bleuets.

Résolution adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, l'Assemblée Générale se termine vers 19 heures,

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal.

Certifié exact et sincère, à PAU, le 20 juillet 2024

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Olivier JÉGOUZO', with a stylized flourish at the end.

Olivier JÉGOUZO